



# Plate-forme pédagogique



*Adopté par le conseil d'administration  
le 12 février 2019*

## TABLE DES MATIÈRES

- I. Présentation du Centre de la petite enfance Trois Petits Points
  - A. Historique
  - B. Fonctionnement général
    - a) Personnel éducateur
    - b) Rencontre de la rentrée
  - C. Objectifs de la plate-forme pédagogique
- II. Mission éducative du cpe
  - a) La mise en œuvre de la plate-forme pédagogique
    - Promotion et soutien des actions éducatives auprès du personnel
    - Formation
    - Comités
- III. Les valeurs du cpe pour le personnel éducateur
- IV. Enfant
  - A. Définition
- V. Valeurs privilégiées pour les enfants
  - A. Définitions
  - B. Mise en application
- VI. Programme éducatif : Accueillir la petite enfance
  - A. Principes de base
  - B. Orientations générales
  - C. Objectifs spécifiques
- VII. Programme éducatif vécu au quotidien
  - A. Application du programme éducatif
    - 1. Pédagogie ouverte
    - 2. Définition de la pédagogie ouverte
    - 3. Intervention démocratique
    - 4. La discipline au quotidien au cpe
    - 5. La planification des actions éducatives
    - 6. Intervention éducative
    - 7. Aménagement des lieux
    - 8. Salle multifonctionnelle
    - 9. Ateliers libres
    - 10. Activités d'éveil au quotidien
    - 11. Horaire et routine
    - 12. Le fonctionnement par groupe d'âge versus le multi-âge



## PRÉSENTATION DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE TROIS PETITS POINTS

### A. Historique

#### Les origines (1994)

Le centre de la petite enfance (CPE-BC) Trois Petits Points a d'abord été l'Agence de garde Vallée-de-la-Lièvre. L'agence de garde a obtenu son premier permis de 150 places de l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) le 12 décembre 1994. Voici un bref aperçu de son historique :



En juillet 1992, un membre de la communauté sollicite la délivrance d'un permis pour une agence de garde en milieu familial auprès de l'OSGE. En septembre de la même année, le comité provisoire de ladite agence s'incorpore sous la Loi sur les compagnies, partie III, soit une corporation à but non lucratif. Le 29 décembre 1992, le Centre local de services communautaires (CLSC) confirme à l'OSGE son appui en tant que partenaire de la communauté. Le CLSC s'engage à fournir les services d'une organisatrice communautaire au moment de l'implantation de cette nouvelle agence.

En septembre 1993, des besoins en services de garde se font sentir sur le territoire de la Vallée-de-la-Lièvre. Le CLSC demande l'aide du député Norman Macmillan. Comme il n'y a pas de nouveaux permis octroyés pour l'instant dans la région de l'Outaouais, la demande de permis ne peut être traitée. Parce qu'une région s'est désistée, l'OSGE octroie 150 places à l'Agence de garde Vallée-de-la-Lièvre, le 28 février 1994. Le Comité provisoire doit alors poursuivre ses démarches (rédiger tous les documents nécessaires) pour obtenir le permis. Le 12 décembre 1994, le permis est émis et la gestionnaire est embauchée.

L'Agence de garde est donc un organisme issu de la communauté pour répondre aux besoins en service de garde sur le territoire de la Vallée-de-la-Lièvre. Dès ses débuts, l'organisme a reçu l'appui du réseau communautaire. L'agence, lors de son ouverture, a partagé des locaux avec la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Lièvre.

#### La création des CPE (1997)

Le réseau des CPE voit le jour en 1997, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Politique familiale du Québec. Alors que depuis quelques 30 ans les femmes sont engagées dans les garderies populaires, le Québec choisit de s'occuper officiellement des enfants 0-5 ans. À ce moment, la création des CPE implique clairement la diversification des types de garde: un CPE doit gérer à la fois la garde en installation et la garde en milieu familial.

Le conseil d'administration et la gestion se mandatent alors à trouver un terrain "idéal" pour éventuellement ouvrir un service de garde en installation et y installer ses bureaux. Après négociation et discussion avec les autorités compétentes, le terrain de la rue de Neuville (quartier Angers de la Ville de Gatineau) est ciblé et offert à l'organisme pour ce type d'implantation. C'est à ce moment qu'est né le CPE Trois Petits Points.



L'ouverture de l'installation a eu lieu en janvier 2001. La bâtisse du 1105, rue de Neuville accueille donc, depuis ce temps, au rez-de-chaussée les services de garde subventionnés en installation pour 80 enfants et accueille les bureaux de l'administration générale et de la gestion du milieu familial à l'étage.

### La création des Bureaux coordonnateurs (2006)



En 2005-2006, le projet de loi 124 retire des CPE la gestion du milieu familial et crée les Bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) sur quelques 165 territoires à travers le Québec. La gestion du milieu familial sera alors "agrée" à un organisme à but non lucratif (CPE ou non) qui en fait la demande et répond aux critères pour l'obtention d'un agrément renouvelable aux 3 ans. Pour la région de l'Outaouais, on compte neuf (9) BC dont cinq (5) pour la Ville de Gatineau et quatre (4) pour chacune des MRC. Le CPE Trois Petits Points a demandé un agrément comme bureau coordonnateur de la garde en milieu familial pour le territoire Buckingham et Masson-Angers de la ville de Gatineau et l'a obtenu.

Le CPE est devenu un CPE-BC le 1er juin 2006. À l'époque, l'organisme comptait sur près de 12 ans d'expérience à la gestion de la garde en milieu familial et 5 ans à la gestion d'une installation. Avant les BC, le CPE gérait une quarantaine de responsables d'un service de garde reconnues par le CPE Trois Petits Points et accueillait une moyenne de 250 enfants chaque jour. De ce nombre, 33 responsables d'un service de garde étaient sur le territoire #07-08 - Ville de Gatineau – (anciennes villes de Buckingham et de Masson-Angers) pour l'équivalent de 215 enfants (le CPE comptait quelques reconnaissances sur les territoires de la MRC Des-Collines-de-l'Outaouais et de la MRC de Papineau).

À l'heure actuelle, le CPE-BC supervise donc pour ce territoire 514 places en milieu familial, soit plus ou moins 80 responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) considérées comme travailleuses autonomes. Le CPE, installation et bureau coordonnateur mis ensemble, compte actuellement une quarantaine d'employées.

### La création de nouvelles places en garderie/services de garde

En 2012 et 2013, les projets déposés du CPE-BC Trois Petits Points au ministère de la Famille ont été retenus et autorisés pour ouvrir deux installations de 80 places chacune. En résumé, en plus de l'installation de la rue de Neuville de 80 places actuelle, une seconde installation de 80 places est actuellement en construction et est accolée à la première et une troisième installation sera construite sur le territoire de Cantley près de l'angle Ste-Élisabeth et de la route 309. L'ouverture de la deuxième installation est prévue pour septembre 2018.

Enfin, en décembre 2019, le CPE-BC Trois Petits Points célébrera ses 25 ans!



## Fonctionnement général

### a) Personnel éducateur

Les titulaires d'un groupe ont un horaire de quatre jours/semaine. Leur cinquième journée est assurée par une éducatrice de rotation stable dont l'horaire est de quatre jours/semaine également (elle remplace tour à tour une éducatrice titulaire d'un groupe dont c'est le jour de congé).

Deux éducatrices formées assument le remplacement de pauses ou offrent du soutien aux éducatrices pendant la journée et ce, dans le but de répondre davantage aux besoins des plus petits. Ces éducatrices partagent des moments privilégiés avec les enfants en participant aux activités en cour ou en ayant préparé des activités à réaliser avec les enfants par exemple. Ces éducatrices participent **à exécuter quelques tâches essentielles au bon fonctionnement général, et ce, au quotidien**. Une de ces éducatrices assure également le soutien aux enfants handicapés.

Le cpe peut compter sur du personnel de remplacement stable.

### b) Rencontre de la rentrée

À chaque "rentrée" (septembre), les éducatrices titulaires d'un groupe<sup>1</sup> préparent et animent une rencontre avec les parents. Cette rencontre permet d'échanger et de préciser l'approche quotidienne de l'éducatrice, notamment sur les sujets du développement de l'enfant et du lien d'attachement créé par l'environnement.

Il est fortement recommandé à tous les parents d'assister à cette réunion qui présente les fondements de la communication entre les parents et le personnel éducateur tout au long de l'année, ainsi que la démarche pédagogique de chaque éducatrice.

## B. Objectifs de la plate-forme pédagogique

La direction générale, de par son souci de qualité et de cohérence entre les membres du personnel éducateur, présente cette plate-forme pédagogique. Le processus de rédaction a débuté avec une démarche de réflexion qui a été engagée au sein de l'équipe de travail. La présente plate-forme est le reflet de cette réflexion.

Cette mise à jour a pour objectifs :

Pour le personnel éducateur :

- guider le personnel éducateur dans sa planification au quotidien (processus d'intervention éducative observer, planifier/organiser, intervenir et évaluer);
- favoriser la cohérence des interventions et la concertation autour des principes de base;
- uniformiser les pratiques éducatives.

---

<sup>1</sup> Au CPE Trois Petits Points, 100% des éducatrices titulaires de groupes et de rotation sont reconnues formées par le ministère de la Famille.



Pour la direction générale et la direction :

- guider la gestion des ressources humaines : sélection, embauche, formation, accompagnement, ressourcement, évaluation;
- guider les processus décisionnels du CPE (autour des horaires de travail, ratios, etc.);
- soutenir le personnel éducateur.

Pour les enfants et les parents :

- offrir un service de qualité auprès des enfants et des parents;
- offrir un service qui permet d'assurer la santé et la sécurité des enfants;
- communiquer les intentions et les actions éducatives du CPE.

Mise en contexte de la qualité éducative et d'un service de qualité :

Tel que stipulé par le programme éducatif « Accueillir la petite enfance », il y a quatre dimensions d'un service de garde de qualité :

- la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants;
- la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les parents;
- la structuration et l'aménagement des lieux;
- la structuration et la diversité des activités offertes aux enfants.

Le CPE Trois Petits Points s'entend pour définir sa qualité éducative comme un service bien au-delà des exigences minimales, en respectant les quatre dimensions ci-haut mentionnées avec diversité, de façon unique et adapté aux enfants et aux parents

### MISSION ÉDUCATIVE DU CPE

**Le CPE TROIS PETITS POINTS volet installation** a réfléchi à sa mission comme service de garde. Cette mission qui lui est propre est la base de ses valeurs et de son unicité. En plus d'être régulièrement ajournée par le conseil d'administration composé en majorité de parents (6/9), la mission est connue et partagée par l'ensemble des membres de l'équipe d'éducatrices, de soutien et de gestion.

**Mission : OFFRIR UN SERVICE DE GARDE QUI SE DÉMARQUE PAR SON OUVERTURE SUR SA COMMUNAUTÉ, EN PRIVILÉGIANT LA STIMULATION DE LA CRÉATIVITÉ DANS UN CADRE DE SAINES HABITUDES DE VIE.**

Le centre offre à chacun des enfants qui lui sont confiés, des services de garde d'une qualité optimale ayant pour but :

- de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;
- de favoriser l'égalité des chances des enfants qui vivent des contextes de précarité socio-économique;
- de favoriser l'égalité des chances des enfants présentant des besoins particuliers;



- d'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement et cela, dans le respect de ses besoins de sécurité affective et physique, des étapes et du rythme de son développement ainsi que de son vécu familial;
- de favoriser la réussite éducative de l'enfant notamment en facilitant sa transition vers l'école.

La réalisation de cette mission se fait dans un climat de respect, de coopération et de plaisir où l'enfant peut s'épanouir et se développer à son plein potentiel dans un environnement favorisant également le développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportement qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

## DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Le CPE Trois Petits Points offre un service de prévention, d'intervention précoce et de dépistage. Neuf (9) places sont réservées pour des enfants vulnérables ou ayant des besoins particuliers afin d'offrir à tous les enfants une chance égale de réussite éducative.

L'agente de soutien pédagogique et technique a été formée par le CISSS de l'Outaouais en ce qui concerne l'évaluation GED (Grille d'évaluation du développement). Le GED est une mallette d'activités qui est fait auprès des enfants avec l'assistance de l'agente de soutien. Les résultats de l'évaluation permettent de déterminer si le développement de l'enfant suit son cours ou si l'on doit recommander aux parents de consulter.

L'agente de soutien et/ou l'éducatrice de soutien mettra (ont) en place un plan de soutien pour accompagner l'enfant en attendant les services de soutien externe comme par exemple : l'orthophoniste, la psychoéducatrice, etc.

## LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Qu'est-ce que la réussite éducative? C'est beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l'instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle). La réalisation du plein potentiel de l'enfant et l'atteinte de ses buts personnels.

En considérant l'importance de la réussite éducative de chacun des enfants qui fréquentent le CPE Trois Petits Points ainsi que de leur offrir l'égalité des chances **le CPE-BC Trois Petits Points, est un acteur impliqué dans son milieu**. Le CPE s'est tissé un réseau de partenaires solide au fil des ans afin de faciliter la collaboration et la qualité de son milieu.

Le CPE accueille et collabore étroitement avec les intervenants du **Pavillon du Parc** (réseau de services en déficience intellectuelle) et de la **RessourSe Outaouais** (centre régional de réadaptation) dans le but de soutenir le plus adéquatement possible les enfants à besoins particuliers et de leur offrir le meilleur développement possible.

Le CPE-BC et le **CISSSO (Papineau)** travaillent ensemble à plusieurs niveaux dans le secteur de la petite enfance. Notamment, nous collaborons avec une infirmière dans les dossiers touchant des besoins de santé, les suivis postnataux et les familles défavorisées. Une autre infirmière est collaboratrice dans tout ce qui a trait à l'état de santé de nos enfants, particulièrement sur les sujets reliés à l'hygiène, la maladie et les





allergies. Des psychoéducatrices du CISSSO accompagnent des parents lors des inscriptions et des demandes de jumelage avec particularités. Une nutritionniste répond à toutes questions relatives à l'alimentation et approuve les menus du CPE et ses orientations.

## LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION ÉDUCATIVE

### a) Promotion et soutien des actions éducatives du personnel

Le CPE Trois Petits Points valorise le personnel éducateur car il est un ingrédient important de la qualité éducative de par ses interactions et interventions auprès des enfants et des parents. Le personnel éducateur attribué d'un groupe a la responsabilité d'aménager son local de façon à créer un environnement riche en apprentissage. Le personnel éducateur de soutien a aussi la responsabilité de contribuer aux environnements. Toutes les éducatrices doivent également planifier et organiser des activités et des moments de jeux auprès des enfants.

Le cpe a donc l'obligation de soutenir tout le personnel éducateur et voir à la promotion et le soutien des actions éducatives. L'agente de soutien pédagogique et technique du CPE Trois Petits Points, de par son rôle, offre au quotidien du soutien auprès des éducatrices. La forme de soutien peut varier comme par exemple : donner conseils à propos des interventions possibles auprès d'un enfant, donner de la documentation en rapport avec un enfant ayant des besoins particuliers, etc. Il est à noter que la directrice peut offrir son soutien en l'absence de l'agente de soutien pédagogique et technique.

Durant la période d'automne, hiver et printemps, la directrice de l'installation planifie aux six semaines une réunion d'équipe. Une heure de cette rencontre est réservée à la pédagogie et au partage de formations suivies.

Le cpe offre un programme de formation de perfectionnement. Le CPE Trois Petits Points rémunère jusqu'à concurrence de 6 heures de perfectionnement par année pour le personnel éducateur. Le personnel peut s'inscrire à au-delà 6 heures à leurs frais s'il le désire et ce de son propre chef.

## Personnel éducateur

Lors de l'embauche de personnel dans un contexte de remplacement de poste, il y aura rencontre avec la directrice de l'installation. Lors de cette rencontre, plusieurs documents et informations seront données tel que la plate-forme pédagogique et le programme d'activités. La tournée des lieux et la présentation au personnel éducateur sera faite. Lors des premières journées de travail, l'éducatrice sera accompagnée d'une collègue afin de faciliter l'intégration à son nouveau milieu de vie et pour également sécuriser les enfants.

## Personnel éducateur de remplacement occasionnel

Durant l'année, il y a des périodes d'embauche de remplaçantes occasionnelles. Ces personnes sont rencontrées par la directrice de l'installation. Ces éducatrices sont nommées « indispensables » car elles ont travail important de remplacer le personnel lors de leurs absences. La directrice s'assure qu'elles sont





conformes aux exigences du Ministère de la Famille. Elle donne de l'information et des documents pertinents à son travail. Les membres de l'équipe de travail ont la responsabilité d'accueillir les « indispensables » et des les soutenir dans leurs diverses tâches pour le bien-être des enfants.

### **Personnel éducateur de remplacement occasionnel provenant du service de remplacement**

De l'information de fonctionnement est remise au service de remplacement afin de soutenir l'éducatrice de remplacement dans son travail de suppléance. Les membres de l'équipe ont la responsabilité d'accueillir celle-ci et de la soutenir dans les diverses tâches reliés à son travail.

#### **b) Formation**

Afin de réaliser la mission du CPE Trois Petits Points ainsi que de respecter les valeurs envers le personnel éducateur, une seconde réflexion a été amorcée face à la formation du personnel éducateur et des responsables de service de garde en milieu familial (RSG). En décembre 2008, le CPE-BC Trois Petits opte pour diversifier ses services par le biais de la formation en salle et à distance pour le personnel éducateur et les responsables de service de garde en milieu familial (RSG) reconnues par le Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial du CPE Trois Petits Points.

Au printemps 2011, le CPE Trois Petits Points désire être un pilier bâtisseur du réseau de la petite enfance. Il est décidé que le programme de formation de perfectionnement sera diffusé auprès des autres CPE-BC de l'Outaouais. Depuis, le personnel éducateur de différents cpe et des rsg provenant de divers Bureaux coordonnateurs assistent aux formations offertes dans nos locaux.

Il est important de mentionner que la variété d'offre de formation est possible dû à l'agente de soutien pédagogique et technique du CPE Trois Petits Points et aux différents partenaires tel que le CISSS de l'Outaouais, Cœur-des-Vallées-en-Action et la Ville de Gatineau.

Les diététistes/nutritionnistes du CISSS de l'Outaouais se déplacent dans nos locaux pour former les intervenantes en saines habitudes alimentaires ainsi que les stratégies éducatives à favoriser pour une saine alimentation auprès des enfants.

Cœur-des-Vallées-en-Action (fusion Avenir d'Enfant et Québec en forme), offre annuellement 4 formations gratuites dans nos locaux traitant de divers sujets comme par exemples : l'image corporelle chez les tout-petits, les habiletés sociales, l'anxiété, l'attachement, etc.

La Ville de Gatineau offre gratuitement aux deux ans une formation sur la prévention des incendies.

L'agente de soutien pédagogique et technique va pallier et compléter le programme de formation en en offrant de la formation jugée pertinente et importante pour soutenir le travail des intervenantes en petite enfance auprès des enfants.



L'offre de formation à distance au CPE Trois Petits Points a débuté au printemps 2013. Des formations à distances ont été mises sur pieds par l'agente de soutien pédagogique et technique afin de diversifier l'offre de formation auprès des intervenantes de la petite enfance.

### c) Comités

Le CPE Trois Petits Points s'implique dans la communauté en participant à divers comités par la participation des agentes de soutien pédagogique et technique à ceux-ci. La participation à ces divers comités desservant notre territoire permet de transmettre les réalités de la vie en centre de la petite enfance aux divers membres et surtout permet au CPE d'être à l'affût des nouveautés et d'être avant-gardiste dans le réseau de la petite enfance.

Voici les divers comités auxquels le CPE Trois Petits Points est fier partenaire :

Cœur-des-Vallées-en-Action qui est un regroupement de partenaires qui travaillent ensemble à développer et à mettre en place des actions visant l'amélioration des conditions de vie des enfants 0-17 ans et de la communauté dans laquelle ils évolue.

Trois sous-comités découlent de la participation du CPE Trois Petits Points à ce comité :

Le sous-comité local de la transition scolaire dont le mandat initial était de créer un document de transition entre les services de garde et les écoles. Le comité s'est doté d'une mission et d'un mandat traitant de la transition scolaire harmonieuse. On y retrouve des gens de divers organismes sur le territoire de Papineau.

Le sous-comité d'implantation d'un projet réseau de dépistage nommé Le Réseau Maintenant l'Enfant a été mis sur pied afin de pallier à l'absence d'une clinique de dépistage en CLSC dans la région de Papineau (région locale). Ce réseau fut évalué par l'Université du Québec en Outaouais. Avec la fusion du réseau de la santé et la naissance des centres intégrés dans les différentes zones administratives, le comité se maintient afin de développer un partenariat régional avec le CISSSO.

Le sous-comité de l'Éveil à la lecture est chapeauté par la maison de la Famille Vallée-de-la-Lièvre en collaboration avec la Commission Scolaire Au-Cœur-Des-Vallées. Une approche commune a été développée face à l'éveil à la lecture auprès des enfants âgés de 3 à 5 ans. Le but ultime est de donner l'égalité des chances avant la rentrée à la maternelle.

La Table Éducation Outaouais (TÉO) chantier 0-5 ans est une instance régionale de concertation en persévérance scolaire et la réussite éducative qui a pour mission de mobiliser et rassembler les acteurs stratégiques dans le but d'agir ensemble pour favoriser la réussite éducative des jeunes et des adultes de l'Outaouais. Le chantier 0-5 ans considère l'importance de l'agir tôt. L'intervention précoce diminue les taux de décrochage scolaire, de délinquance et les troubles graves du comportement en plus d'être beaucoup moins onéreux pour la société.



De ce comité en découle trois sous-comités :

Le sous-comité dont le comité-conjoint sur la transition scolaire de qualité vers le préscolaire dont la mission vise l'agir tôt pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative pour tous les enfants de l'Outaouais est dirigé conjointement par la TÉO et Impacte Outaouais. Notre visée pour l'Outaouais est une vision et un langage commun afin de déterminer des stratégies gagnantes pour une transition de qualité.

Le sous-comité régional en Lecture-littérature touche l'éveil à la lecture, l'éveil à l'écriture et la lecture de la naissance à l'âge adulte. Le sous-comité souhaite mettre en place des stratégies pour valoriser la lecture et l'écriture. Sur ce comité, nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs personnes œuvrant dans le Réseau Biblio.

Le Comité du Développement Langagier est un sous-comité de la TÉO. La vision de ce comité est que chaque enfant ait toutes les mêmes chances de développer son potentiel pour un parcours scolaire réussi. La mission est de mobiliser les acteurs de la petite enfance, à l'amélioration de l'accès aux services en développement langagier dans l'ensemble de l'Outaouais.

La participation des agentes de soutien à ces divers comités ont permis de peaufiner les actions éducatives au CPE Trois Petits Points, à partager leur expertise et d'offrir de la formation au personnel éducateur ainsi qu'après des responsables de service de garde en milieu familial.

## LES VALEURS DU CPE POUR LE PERSONNEL ÉDUCATEUR

**LES VALEURS découlant de cette mission sont :**

### **La qualité des services éducatifs**

Le CPE Trois Petits Points assure la qualité des services par :

- La formation continue et à la fine pointe du personnel éducateur, de soutien et de gestion;
- Son implication active dans la communauté;
- Son implication active dans divers comités dont notamment Cœur des Vallées en Action, ÉL (Éveil de la lecture) parrainé par la Maison de la famille Vallée de la Lièvre et la CSCV, Table Éducative de l'Outaouais (chantier 0-5 ans) et trois de ses sous-comités dont la transition scolaire, le développement du langage et la littérature.

### **Le respect**

- De soi-même et des autres (unicité, différence, rythme de chacun);
- De l'environnement physique et matériel;
- Des cultures et croyances de chacun;
- Des compétences et des rôles de chaque employée;
- Des règles de vie de l'organisation.



### La stabilité du milieu

Offrir à chaque enfant un milieu stable dans lequel il retrouve une sécurité affective nécessaire à son développement global.

- Avoir une équipe de travail stable;
- Créer un lien d'appartenance entre l'enfant et son milieu de garde.

### La communication

Établir une communication quotidienne entre les parents et le personnel du CPE de manière à répondre aux besoins de chaque enfant.

- Démontrer une attitude accueillante à la communication chez le personnel;
- Utiliser des moyens de communication efficaces et accessibles pour tous;
- S'assurer que l'information circule au sein du personnel.

### L'égalité

Offrir à tous les enfants une chance égale de réussite éducative.

### L'éthique

- La confidentialité des informations professionnelles;
- Le non-jugement, la transparence, l'honnêteté et à l'intégrité des actes professionnels;
- L'adéquation des services extérieurs offerts, notamment ceux du CLSC, du Pavillon du Parc, du Centre de réadaptation la RessourSe, afin de répondre aux besoins des enfants;
- L'offre des services de garde de qualité, diversifiés, uniques et adaptés à la mission éducative du cpe.

## ENFANT

Considérant l'importance de l'enfant et le rôle important du CPE Trois Petits Points dans le développement de celui-ci, la direction et le personnel éducateur se sont permis de définir ce qu'est un enfant.

### A. Définition

Pour le CPE Trois Petits Points, un enfant c'est un être unique et authentique qui vit une gamme d'émotions dans ses réussites comme dans ses défis. Il observe, absorbe, assimile et reproduit ce qui l'entoure à travers ses expériences. Il est en constante évolution. De cette définition découlent les valeurs, les pratiques éducatives privilégiées et les actions éducatives portées aux enfants.

## LES VALEURS PRIVILÉGIÉES DU CPE POUR LES ENFANTS



Au CPE Trois Petits Points, les valeurs éducatives suivantes sont favorisées : l'autonomie, l'estime de soi le respect de l'individu et acceptation des différences, la créativité, la socialisation et la communication, l'entraide et la ténacité.

## A. Définitions

### 1. Autonomie :

L'apprentissage permet de réaliser des choses par soi-même, de prendre des initiatives et ainsi développer son sens des responsabilités.

À travers le développement de son autonomie, l'enfant est amené à prendre des décisions dans ses choix de jeux; Il exécute des tâches pour faire comme l'adulte, il apprend à se vêtir seul, il apprend à trouver des solutions à ses problèmes et faire face aux conflits avec ses pairs.

Le personnel éducateur s'assure de l'accessibilité et de la disponibilité des jeux et des effets personnels de l'enfant afin de le soutenir dans sa quête d'autonomie et le guider dans sa résolution de problèmes et de conflits.

### 2. Estime de soi

L'estime de soi c'est ce que l'enfant pense de lui-même. C'est une auto-évaluation "de lui-même, par lui-même". C'est une valeur changeante qui peut augmenter ou diminuer. L'enfant s'auto-évalue dès sa naissance. Les adultes qui gravitent autour de l'enfant ont la responsabilité de s'assurer que cette estime de lui-même ne diminue pas. Le respect des limites, la douceur dans l'apprentissage et la communication positive à travers les difficultés sont des stratégies qui permettent à l'enfant d'augmenter et de maintenir l'estime de soi.

Dans le but d'améliorer l'estime de soi des enfants, le personnel éducateur valorise leurs réussites, les rend fiers en exposant leurs créations et en leur proposant des défis adaptés à leur unicité. L'enfant est aussi encouragé à prendre sa place dans le groupe et à être apprécié de ses pairs.

### 3. Respect de l'individu et acceptation des différences

Développer chez l'enfant le respect de soi et des autres, peu importe leurs différences, leurs capacités et leurs limites. Favoriser chez l'enfant la prise de conscience de son environnement et développer chez lui le respect de l'environnement et le souci de sa conservation.

### 4. La créativité

Permettre à l'enfant de développer son potentiel créateur et de laisser libre cours à son imagination et à son sens de l'humour.

### 5. La socialisation et la communication



Aider l'enfant à vivre positivement et pleinement ses relations avec autrui; adultes, enfants; personnes âgées, hommes, femmes, autres ethnies.

## 6. La ténacité

Aider l'enfant à persévérer dans ses démarches et reconnaître l'effort qu'il fournit.

## 7. Le mode de vie physiquement actif

Le jeu est plus qu'une source de plaisir ou de divertissement pour l'enfant, il permet le développement d'habiletés motrices, affectives, sociales, cognitives et langagières, nécessaires pour assurer un développement global et harmonieux des jeunes enfants. Le jeu actif se réfère au mouvement, au fait de bouger et d'être physiquement actif. Il est important que l'enfant ressente du plaisir à bouger.

## B. Mise en application

### 1. L'autonomie

*Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Autonomie physique et motrice (ex : pour les poupons, introduire la cuillère au repas et introduire le verre, pour les plus jeunes montrer comment tenir son ustensile seul, aider l'enfant à réussir à manger proprement, passage du bol à l'assiette, amener l'enfant à boire seul, amener l'enfant à s'habiller seul, participer au rangement, laver ses mains seul au lavabo, l'entraînement à la propreté).
2. Autonomie cognitive (ex : trouver son casier, reconnaître ce qui appartient à soi, l'opportunité de choisir ses jeux, trouver des solutions à un problème).
3. Autonomie langagière (ex : exprimer ses besoins (ex : en pointant du doigt pour les poupons et en utilisant le langage des signes), faire des demandes verbales pour les enfants qui parlent).
4. Autonomie affective (ex : pour les poupons de se sentir en sécurité pour être capable de s'endormir seul, pour les 2-3 et 4 ans exprimer verbalement ses émotions).
5. Autonomie sociale (ex : avoir l'opportunité de choisir ses copains de jeu, être capable de résoudre des conflits).

*Le rôle du personnel éducateur du cpe*

1. Respecter le rythme de chaque enfant et donner des défis adaptés au rythme de chacun.
2. Organiser le milieu physique de manière à favoriser l'autonomie.
3. Encourager les initiatives faites par l'enfant.
4. Favoriser les prises de décision par l'enfant.
5. Donner à l'enfant le droit de se tromper.
6. Renforcer positivement les efforts et les réussites (exemple : se laver seul, mettre ses souliers seul, régler un conflit sans assistance).



7. Accorder suffisamment de temps à l'enfant pour accomplir sa tâche.
8. Donner des tâches et responsabilités (ex : mettre les débarbouillettes dans le contenant à cet effet, distribuer les débarbouillettes, passer le balai, vider et rincer les assiettes et les verres).
9. Favoriser l'habillement à l'aide de vignette, pictogrammes ou repères visuels (selon l'âge du groupe et le besoin des enfants).
10. Être disponible pour l'enfant qui a besoin de l'aide.
11. Aider, soutenir et accompagner l'enfant à trouver des solutions à ses problèmes ou conflits.
12. Aider l'enfant à acquérir l'autonomie en ce qui concerne ses soins corporels.

## 2. L'estime de soi

### *Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Qu'il soit capable prendre des initiatives.
2. Qu'il soit capable de relever les défis qui lui sont présentés
3. Qu'il soit capable de relever les défis qu'il s'est donné.
4. Qu'il ait confiance en lui.
5. Qu'il se respecte à sa juste valeur.

### *Le rôle du personnel éducateur du cpe*

1. Féliciter l'enfant qui vit une réussite ou fait un effort.
2. Remémorer les réussites de l'enfant lorsqu'il s'apprête à faire de nouveau la même action.
3. Soutenir l'enfant pour qu'il complète sa tâche ou son jeu.
4. Offrir de l'aide mais sans le faire à la place de l'enfant.
5. Offrir des défis aux capacités de l'enfant.
6. Laisser aller librement le jeu pour que l'enfant s'amuse et vive des réussites.
7. Faire sentir à l'enfant qu'il est aimé et apprécié.
8. Encourager l'enfant à entreprendre de nouvelles expériences.

## 3. Le respect de l'individu et acceptation des différences

### *Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Qu'il parle doucement.
2. Qu'il emploie les mots de politesse « S.V.P » et « Merci ».
3. Qu'il présente ses excuses lors d'un conflit.
4. Qu'il respecte la bulle de l'autre.
5. Que l'enfant prenne conscience des sentiments des autres.
6. Qu'il respecte le refus de l'autre.
7. Qu'il apprenne à attendre son tour.
8. Qu'il soit capable de se mettre à la place de l'autre.
9. Qu'il soit fidèle et respecte ses propres goûts et intérêts (ex : ne pas céder un jouet s'il n'a pas le goût).





10. Qu'il respecte les choix des autres (ex : point de vue différent, son choix de jeux ou d'enfants).
11. Qu'il respecte le matériel, les livres, les jouets et l'environnement (ex : déchets dans la poubelle).
12. Qu'il apprenne à prendre soins de ses biens et espaces (ex : son casier, matelas, couverture...).

#### *Le rôle du personnel éducateur du cpe*

1. Être soi-même, authentique, être un modèle (ex : accueillir chaleureusement les enfants, montrer la douceur aux enfants plus jeunes, apprendre à l'enfant à demeurer calme).
2. Respecter les sentiments et les besoins des enfants.
3. Être constant dans ses interventions.
4. Éviter les stéréotypes sexuels.
5. Être juste et équitable envers tous les enfants.

#### **4. La créativité**

##### *Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Qu'il soit capable d'utiliser le matériel de différentes façons (ex : un balai pour balayer, un balai pour voler comme une sorcière).
2. Qu'il soit capable de fabriquer quelque chose de son cru (ex : une tour de blocs, un robot de matériel recyclé).
3. Qu'il soit capable de résoudre un problème (ex : faire une tour de blocs avec une grande base pour permettre d'être plus solide et haute).
4. Qu'il soit capable de résoudre un conflit (ex : faire du troc pour obtenir le jouet de l'autre plutôt que de lui enlever).

#### *Le rôle du personnel éducateur du cpe*

1. Offrir un environnement de matériel varié.
2. Disposer l'espace aux enfants en aire de jeux.
3. Avoir un environnement qui procure des défis à l'enfant.
4. Offrir des occasions d'être en petit et grand groupe ainsi qu'en multi-âge.

#### **5. La socialisation et la communication**

##### *Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Que le poupon et le trottineur utilisent le langage des signes lorsqu'ils ne parlent pas encore ou pour soutenir la parole.
2. Que l'enfant s'exprime calmement.
3. Que l'enfant s'exprime avec des mots (ex : verbaliser ses émotions).
4. Que l'enfant formule des demandes.
5. Que l'enfant écoute l'autre.



6. Que l'enfant s'exprime de façon socialement acceptable (ex : demander plutôt que d'enlever le jouet de l'autre).
7. Qu'il soit capable d'offrir de l'aide à ses pairs (ex : l'habillement, l'accomplissement d'une tâche).
8. Qu'il soit capable de demander de l'aide lorsqu'il en a besoin.

#### *Le rôle du personnel éducateur du cpe*

1. Être un modèle (ex : verbaliser ses actions et ses émotions, utiliser un langage approprié, communiquer calmement).
2. Utiliser le message « je ».
3. Privilégier l'écoute active.
4. Utiliser le non-verbal en accompagnement avec le verbal (ex : exprimer ses émotions en démontrant l'émotion par son expression faciale).
5. Avoir une prononciation lente des mots ainsi que la répétition pour les poupons.
6. Annoncer les actions qui seront portées aux enfants comme par ex : « je vais changer ta couche » « je vais moucher ton nez » annoncer les moments de la journée ex : « nous allons jouer dehors ».
7. Chez les petits, mettre en mots leurs actions ou incidents qui peuvent se produire.
8. Démontrer et accorder de l'importance aux dires de l'enfant.
9. Reformuler ou répéter correctement les phrases dites par l'enfant.
10. Raconter des histoires, faire de la lecture partagée ou interactive.
11. Proposer des chansons et comptines pour stimuler le langage.
12. Prôner la communication avec les parents (S'informer auprès des parents pour personnaliser les besoins de communication auprès de son enfant).
13. Renforcer positivement les échanges socialement acceptables.
14. Favoriser les échanges (ex : causeries avec les enfants, favoriser les jeux de faire semblant comme le coin maison).
15. Être un modèle (ex : demander de l'aide pour soi ou de la part des enfants).
16. Proposer des activités de groupe.
17. Offrir des moments d'ateliers libres pour encourager l'entraide.
18. Encourager les moments d'entraide en renforçant positivement les enfants.
19. Favoriser les jeux coopératifs.

#### **6. La ténacité**

##### *Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Qu'il soit capable de terminer un projet.
2. Qu'il soit capable de défendre ses choix, ses goûts, ses points de vue et opinions.

##### *Le rôle du personnel éducateur du cpe*



1. De soutenir l'enfant dans ses difficultés.
2. De renforcer positivement les efforts de l'enfant.
3. De donner des défis ajustés aux capacités de l'enfant.

## 7. Le mode de vie physiquement actif

### *Les réalisations souhaitées pour l'enfant*

1. Qu'il ait du plaisir à bouger.
2. Qu'il fasse bouger différentes parties de son corps.
3. Qu'il ait du plaisir à bouger à différentes intensités.
4. Qu'il (le poupon) bouge plusieurs fois par jour.
5. Qu'il (entre 1 et 4 ans) soit actif au moins 180 minutes au cours de la journée.

### *Le rôle du personnel éducateur du cpe*

1. De proposer un aménagement du local propice à faire bouger les enfants.
2. De sortir à l'extérieur au moins une fois par jour lorsque la température le permet.
3. De proposer aux enfants des moments de jeux dans la salle multifonctionnelle.
4. De profiter des moments de routine pour y intégrer le plaisir de bouger.

## PROGRAMME ÉDUCATIF « ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE »

### A. Principes de base

Étant fortement inspirée du programme éducatif du Ministère de la Famille, la plate-forme pédagogique du CPE Trois Petits Points ne peut qu'en adopter les cinq grands principes directeurs.

- CHAQUE ENFANT EST UNIQUE
- L'ENFANT EST LE PREMIER AGENT DE SON DÉVELOPPEMENT
- LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT EST UN PROCESSUS GLOBAL ET INTÉGRÉ
- L'ENFANT APPREND PAR LE JEU
- LA COLLABORATION ENTRE LE PERSONNEL ÉDUCATEUR ET LES PARENTS EST ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'ENFANT

### B. Orientations générales

Les principes de base ci-haut mentionnés sont un guide pour orienter les interventions du personnel éducateur et assurer la cohérence dans l'application de ces principes auprès des enfants et des parents.

### C. Objectifs spécifiques



- *Favoriser le développement global de l'enfant* : en mettant l'accent sur le processus de développement plutôt que sur l'acquisition d'habilités spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant.
- *Favoriser la dimension physique et motrice du développement global* :

En permettant à l'enfant de devenir autonome :

- dans l'expression et la satisfaction de ses besoins physiologiques comme par exemple le passage de la couche à l'entraînement à la propreté, à l'utilisation de la toilette, à aller à la toilette seul, à finir par s'essuyer seul lors d'une selle;
  - dans sa motricité globale comme par exemple d'être sur le ventre, à marcher à quatre pattes, à se tenir debout, à marcher, à courir jusqu'à grimper et sauter;
  - dans sa motricité fine comme par exemple de se faire nourrir, à porter la nourriture à sa bouche à l'aide de ses mains, à l'utilisation de l'ustensile.
- *Favoriser la dimension cognitive du développement global* :

En permettant à l'enfant de progresser :

- dans sa connaissance du monde (ex : c'est à l'épicerie que ses parents achètent la nourriture qu'il mange à la maison, s'il a besoin de se faire couper les cheveux, il peut aller chez la coiffeuse...);
  - de sa compréhension des relations entre les objets (ex : avec le marteau, je peux clouer un clou) et entre les événements (ex : si je cours, il se peut que je tombe);
  - dans la construction de sa pensée (ex : quand je fais une demande pour le jouet, mon ami me le donne et quand je le prends de ses mains sans lui demander, il est fâché ou il me tape).
  - dans le développement de son raisonnement logique (ex : je joue avec deux dinosaures. Mon ami joue avec un dinosaure. J'ai plus de dinosaures que mon ami).
  - dans le développement de stratégies de résolution de problèmes (ex : ma balle est coincée sous le meuble, comment je vais m'y prendre pour la sortir?).
- *Favoriser la dimension langagière du développement global* :

En donnant l'occasion à l'enfant :

- de s'exprimer par des gestes (pointer, langage des signes), des mots et des phrases.
- de chanter et de réciter des comptines.
- d'être entouré de divers livres à manipuler seul ou avec un adulte (lecture partagée)



- Favoriser la dimension socio-affective et morale du développement global :

En donnant l'occasion à l'enfant de développer :

- sa confiance en lui-même et son estime en renforçant positivement les essais et les réussites;
  - l'expression adéquate de ses émotions en l'aidant à reconnaître la joie, la tristesse et la colère et de les verbaliser;
  - ses habiletés sociales en le soutenant dans ses demandes pour jouer avec l'autre, pour obtenir un jouet et pour obtenir la place.
- 
- Préparer les étapes ultérieures du développement : en créant un milieu de vie s'inscrivant dans une mission globale, plutôt que dans une approche scolarisante où l'accent est mis en priorité sur les dimensions cognitives.

## PROGRAMME ÉDUCATIF VÉCU AU QUOTIDIEN

### A. Application du programme éducatif

#### 1. Pédagogie ouverte

L'organisation quotidienne du service de garde se fait autour du programme éducatif proposé par le Ministère de la Famille<sup>2</sup> et appliqué par le personnel éducateur et ce, afin d'assurer le plein épanouissement de toutes les sphères de développement des enfants. Ce programme est basé sur la pédagogie ouverte.

#### 2. Définition de la pédagogie ouverte

La pédagogie ouverte est principalement centrée sur l'interaction de l'enfant avec l'environnement physique et humain. Dans cette forme de pédagogie, on considère que chaque enfant possède des forces et des habiletés qui le différencient des autres et que son mode d'apprentissage privilégié est le jeu.

#### 3. Intervention démocratique

Le mode d'intervention utilisé tout au long de la journée est l'intervention démocratique, c'est-à-dire le partage de pouvoir entre l'adulte et l'enfant afin de développer l'autonomie, la créativité, la capacité de raisonnement et de réflexion des enfants et ce, dans un cadre de consignes simples et claires.

La planification d'un programme d'activités par le personnel éducateur est personnalisée selon le caractère unique de chaque enfant. La programmation est à la fois organisée et spontanée selon le besoin des enfants (par ex. les enfants sont agités, des activités motrices ou des activités extérieures sont proposées sur le

---

<sup>2</sup> [http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/programme\\_educatif.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/programme_educatif.pdf)



champ). Au départ, l'**observation** est l'outil principal de l'adulte qui prend soin de l'enfant. Quant au jeu, il est le moteur d'apprentissage de l'enfant.

En considérant ces deux concepts, selon les observations de l'adulte, des activités seront proposées aux enfants afin de répondre à leurs goûts, leurs intérêts et leur soif de curiosité. Le personnel éducateur devient un guide et un soutien pour l'enfant dans ses apprentissages. À titre d'exemple : Une éducatrice observe des enfants qui jouent aux autos et camions. Selon ce constat, elle pourrait proposer plus tard l'activité de peindre une grosse boîte qui deviendra un garage pour les autos et les camions. Elle pourrait aussi proposer des livres portant sur le sujet afin de développer plus d'une sphère de développement chez l'enfant. Cette façon de planifier est au cœur du programme éducatif « Accueillir la petite enfance », référencé au bas de la présente page.

Au quotidien, l'enfant pourra participer à des ateliers libres, des activités dirigées par l'éducatrice, des moments d'histoires, de chansons et de causeries selon ses besoins, ses goûts et intérêts. Les activités proposées aux enfants sont énumérées sur les babillards près de chacun des locaux. Le personnel éducateur peut y exposer les œuvres des enfants, il peut aussi y avoir de temps à autres des photos prises lors des activités et/ou le personnel éducateur y inscrit de l'information au sujet des activités proposées.

Le style d'intervention démocratique est basé sur la résolution de conflits et la collaboration entre l'enfant et l'éducatrice. La relation entre les deux est une relation de collaboration. L'éducatrice favorise l'autonomie de l'enfant et l'encourage à régler lui-même ses conflits. Cette forme d'intervention mise à long terme sur l'autodiscipline. Dans ce mode de fonctionnement, le personnel éducateur veut privilégier l'expression de l'enfant. Il l'aide à prendre conscience de ses actes et lui permet de développer son autonomie en le soutenant dans la recherche de solutions. Le personnel éducateur crée un environnement qui sert de support. Il est à l'écoute des besoins de l'enfant et établit des consignes claires et explicites. Il valorise le partage et l'entraide et se met dans la peau de l'enfant afin de mieux le comprendre.

#### **La résolution de conflits se fait par étapes :**

- L'adulte pose une question à l'enfant.
- L'adulte laisse l'enfant s'exprimer.
- L'adulte reformule ce que l'enfant a exprimé et donne son point de vue. Il situe le problème et l'émotion que ce dernier suscite.
- L'adulte, selon l'âge, peut laisser l'enfant trouver une solution ou lui en proposer une.
- L'adulte soutient l'enfant dans l'application de la solution.
- L'adulte observe l'effet de son intervention.

Voici un exemple : Simon et Samuel sont âgés de 3 ans. Simon enlève l'auto de Samuel. L'adulte demande à Simon : « est-ce que tu voulais l'auto ou tu voulais jouer avec Samuel? ». Simon répond qu'il veut jouer avec Samuel. L'adulte reformule « tu voulais jouer avec Samuel. Pour jouer avec lui tu peux lui demander « veux-tu jouer avec moi? ». L'adulte signifie à Simon qu'il restera près de lui au cas où il aurait besoin d'aide. L'adulte observe et soutient au besoin. L'adulte souhaite que Simon tente de nouveau de faire des demandes.

#### **4. La discipline au quotidien au cpe**



## Qu'est-ce que la discipline positive?

La discipline positive sert à modifier le comportement de l'enfant. La discipline ne vise pas à punir l'enfant ni à le forcer à obéir et à suivre des ordres, mais à l'éduquer, le rendre autonome et à s'autoréguler. La discipline positive aide les enfants à apprendre et à établir des limites. Une discipline positive, juste et saine peut aider l'enfant à devenir un adulte mature sur le plan émotionnel et social.

Cette forme de discipline repose sur la confiance, l'amour, le soutien et le respect de l'adulte envers l'enfant. Elle doit correspondre à l'âge et à l'étape du développement de l'enfant.

## Le renforcement positif

Le renforcement positif est un type de discipline très efficace et employé par le personnel éducateur. Il est plus efficace que les punitions. Le renforcement positif sert à encourager un comportement souhaité. Les compliments pour un bon comportement sont une forme de renforcement positif et peuvent encourager un bon comportement de l'enfant à l'avenir. D'autre part, les punitions sont une réaction aux mauvais comportements.

*Le rôle du personnel éducateur du cpe face au cadre disciplinaire est de :*

- complimenter les comportements positifs dans la mesure du possible;
- être constant dans l'application des règles;
- ignorer les comportements qui n'ont pas d'importance;
- établir des limites raisonnables;
- accepter les comportements appropriés pour leur âge;
- imposer une conséquence (logique) si nécessaire;
- parler doucement;
- montrer à l'enfant qu'il est aimé et lui faire confiance après une conséquence.

## Conséquence naturelle/conséquence logique

Conséquence naturelle : ce qui arrive à l'enfant s'il n'y a pas d'intervention de la part de l'adulte, ce sont des **conséquences** qui vont dans le **sens de la nature** (ex: un enfant court lorsqu'il doit marcher. Il tombe pendant sa course = conséquence naturelle).

Conséquence logique : elle a **un lien** avec la **faute commise**. Ex. : un enfant court, vous lui demandez de prendre le même trajet en marchant.

*Le rôle du personnel éducateur du cpe face au cadre disciplinaire est de :*

- d'aider à trouver un geste réparateur comme par ex : un enfant fait tomber la structure de blocs d'un autre enfant, la solution réparatrice pourrait d'aider l'enfant à reconstruire une autre structure ou apporter ses excuses.





## Le retrait

Pour le cpe, le retrait est davantage un moyen d'arrêt d'agir et **n'est pas une mesure punitive**. C'est pour permettre à l'enfant de s'arrêter, de se calmer et de revenir à une attitude sereine. **Le lieu de retrait (table de jeux dans le locale) est agréable et on peut y retrouver quelques objets et petits jeux pour aider l'enfant à se calmer (toutou, livre, matériel pour dessiner).**

**Le retrait traditionnel (isolement) est seulement employé lorsque le personnel éducateur juge que la sécurité des autres enfants du groupe est mise à risque.**

### 5. La planification des actions éducatives

Chaque membre du personnel éducateur est responsable de sa planification d'activités auprès des enfants. Le personnel éducatif planifie en fonction des besoins des enfants et selon le processus de l'intervention éducative. La planification respecte l'intervention démocratique auprès des enfants et laisse place à celui-ci de faire des choix.

Dans son rôle de soutien, le CPE Trois Petit Points paie chaque membre du personnel éducateur une heure de salaire pour la planification à chaque période de paye. Ce temps de planification est laissé à la discrétion de l'éducatrice. Elle peut la faire de la maison, au travail durant sa pause et autres moments. Cette planification est vérifiée par l'agente de soutien pédagogique et technique.

### 6. Intervention éducative

La planification d'activités et d'interventions auprès des enfants se font par le personnel éducateur en suivant la démarche du processus de l'intervention éducative stipulé par le programme éducatif « Accueillir la petite enfance » dont :

- l'observation,
- la planification/l'organisation,
- l'intervention et
- la rétroaction/réflexion.

L'enfant est au cœur de l'observation par le personnel éducateur afin de planifier des activités et des interventions susceptibles de répondre aux besoins, aux goûts et aux intérêts de l'enfant. Le personnel éducateur soutient et guide l'enfant lors des activités et des interventions proposées. Pour terminer, le personnel éducatif vérifie que les activités et les interventions ont été profitables et bénéfiques pour l'enfant dans son développement global.

Voici un exemple : l'éducatrice observe Simon et Samuel qui jouent à faire rouler des autos sur le tapis d'autos et ce, depuis une semaine. L'éducatrice, de par son observation propose de transformer le local en réseau routier. Chaque enfant devient une voiture qui circule sur les différentes routes du local. À partir de cette même observation, l'éducatrice peut proposer de peindre des boîtes et les transformer en garage pour



ajouter au tapis d'autos. À partir de cette même observation, l'éducatrice peut raconter une histoire portant sur les moyens de transport. Tout est possible et ce, à partir d'une simple observation!

## 7. Aménagement des lieux

L'aménagement des lieux est également une partie importante de l'application du programme éducatif. Les locaux sont aménagés en aires de jeux (exemple : *aire jeux de rôles* (déguisements, cuisinette, poupées, aliments, vaisselle), *aire construction* (différentes sortes de blocs et accessoires comme des autos, camions, figurines, garages, dinosaures, fermes), *aire des arts* (peinture, crayons, colle, ciseaux, papier, carton, pinceaux), *aire lecture* (livres, causeuse pour se détendre), *aire jeux de table* (casse-tête, jeux sensorimoteurs, jeux de Lotto)).

Les enfants sont libres de choisir le matériel et les jeux dont ils ont besoin pour s'amuser et développer leur créativité. Le matériel dans les différentes aires de jeux est à la portée des enfants afin de favoriser leur autonomie.

Enfin, les choix de couleurs et du décor réfléchis, pour chacun des locaux, ont pour but de procurer un endroit sain et serein aux enfants, favorisant une ambiance de bien-être.

## 8. Salle multifonctionnelle

La salle multifonctionnelle a pour fonction de :

- Regrouper, lors d'une même activité, quelques groupes d'enfants d'âges différents;
- Favoriser les activités touchant la psychomotricité des enfants de 0-5 ans;
- Offrir un aménagement adéquat pour la tenue d'événements spécifiques.

## 9. Ateliers libres

### Mise sur pied d'ateliers

Le jeu en atelier se déroule en trois temps :

- **La planification :** (ou choix) est l'étape préparatoire au cours de laquelle l'enfant choisit une activité. L'éducatrice peut proposer des ateliers aux enfants. La planification peut se faire de façon verbale ou non verbale. L'enfant peut décider ce qu'il veut faire en atelier et décider du moment où il y mettra fin.
- **L'activité :** plus d'un enfant peuvent participer au même atelier en même temps. L'atelier peut se prolonger pour certains enfants et se terminer plus rapidement pour d'autres. Le jeu en atelier suppose que le personnel éducateur joue un rôle d'**observateur** et d'**accompagnateur**. L'enfant évolue librement à l'intérieur de certaines limites telles le respect des autres et les consignes de sécurité.
- **Le retour :** est la période de bilan qui suit le jeu en atelier. Le rôle du personnel éducateur y est important. Il aide l'enfant à se rappeler le déroulement du jeu et à faire les commentaires appropriés



qui favorisent la prise de conscience et le questionnement. Le retour aide l'enfant à développer son esprit d'analyse, sa mémoire, son sens de l'observation, sa capacité d'évaluer le résultat obtenu à la fin de l'activité.

## 10. Activités d'éveil

Les huit premières années de la vie sont déterminantes dans toutes les sphères du développement global des enfants. C'est également au cours de cette période qu'ils réalisent les apprentissages les plus déterminants pour leur réussite éducative : la lecture, de même que l'écriture et la mathématique.

### Quelques définitions

L'éveil à la lecture : ce sont toutes les acquisitions en lecture que l'enfant réalise, **sans enseignement formel** avant de lire de manière conventionnelle.

L'éveil à l'écriture : ce sont toutes les acquisitions en écriture que l'enfant réalise, **sans enseignement formel** avant de lire de manière conventionnelle.

L'éveil à la numératie : c'est l'ensemble des connaissances en mathématiques permettant à une personne d'être fonctionnelle en société, de comprendre les chiffres et de s'en servir pour raisonner et c'est l'ensemble des connaissances en mathématiques que l'enfant apprend **sans enseignement formel**.

### *Statistiques*

Les enfants qui ont participé à des activités d'éveil à la lecture à la maison, en bibliothèque, dans un service de garde éducatif à l'enfance deviennent de meilleurs lecteurs, apprécient davantage la lecture et ont de meilleurs résultats en mathématiques.

C'est pour cette raison que le personnel éducateur offre un environnement riche en lecture, écriture et numératie au quotidien.

## 11. Horaire et routine

Le personnel éducateur établit un horaire régulier pour donner des repères à l'enfant qui lui permettra d'anticiper les événements. L'enfant développe ainsi un sentiment de sécurité et peut agir de manière autonome en annonçant les événements, en contrôlant le début et la fin d'une activité. De plus, en faisant preuve de souplesse dans l'horaire, le personnel éducateur tient compte des besoins des enfants.

La routine quotidienne est semblable pour tous les groupes. Les nuances concernent principalement l'étendu de l'horaire, selon les besoins des enfants des groupes d'âges (ex : période de repos plus courte pour les plus vieux et le fait que les poupons ne sont pas jumelés aux autres groupes).

Exemple approximatif d'horaire :

- De 6h30 à 8h15 : Accueil en multi-âge (activités libres en saison plus chaude)
- Vers 7h30 : Sortie extérieure selon la température (période estivale)



- Vers 8h30 : Fin du multi-âge, retour des enfants à leur groupe et local d'appartenance
- Vers 8h35 : Hygiène et collation
- Vers 9h15 : Activités en groupe et ateliers (intérieur ou extérieur)
- Vers 10h45 : Hygiène et préparation au dîner
- Vers 11h15 : Dîner
- Vers 12h00 : Activités transitoires et jeux calmes
- Entre 12h30 et 14h30 : Période de repos ou sieste (période raccourcie plus l'âge augmente)
- Vers 14h30 : Réveil et hygiène
- Vers 15h : Collation
- Vers 15h30 : Préparation pour la sortie extérieure en multi-âge

## **12. Le fonctionnement par groupe d'âge versus le multiâge**

Le fonctionnement par groupe d'âge et le fonctionnement par multiâge trouvent chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Bien que le service de garde en installation fonctionne généralement par groupes d'âge, certains moments sont réservés au fonctionnement en multiâge dans la vie du cpe. Concrètement, au quotidien les périodes d'accueil et de fin de journée sont en multiâge. En saison, le multiâge est davantage une réalité d'été puisque le contexte est favorable à une application du programme éducatif caractérisée d'estivale et, pendant laquelle les changements de groupes se font par intégration progressive afin de respecter le rythme de l'enfant.

